



Épreuve de philosophie 2021 : une notation respectueuse est impossible

L'APPEP a toujours promu la valeur pédagogique et institutionnelle de l'épreuve de philosophie du baccalauréat, comme épreuve terminale, anonyme et nationale, qui clôt le travail d'une année.

Mais après la tenue chaotique de l'épreuve du 17 juin 2021, elle ne partage pas la satisfaction du ministre. Au contraire, elle est pleinement solidaire du désarroi des professeurs de philosophie, au terme d'une année de travail et d'investissement pour la formation de leurs élèves, souvent dans des conditions d'épuisement professionnel.

Elle considère que la mascarade du 17 juin 2021 discrédite l'épreuve de philosophie et contribue à miner l'examen de baccalauréat national, terminal et anonyme, vecteur insuffisant mais nécessaire d'égalité républicaine.

Ce n'est en effet pas l'épreuve de philosophie qui vient d'avoir lieu, mais son simulacre trompeur. Les lycéens ont été très inégalement préparés selon la façon dont les lycées ont organisé l'année scolaire. Le ministère a refusé les demandes de l'APPEP de réduire dès la rentrée 2020 le nombre de notions au programme, puis de doubler le nombre de sujets, à l'exemple des épreuves de « spécialité » puis de français. Il a ensuite inventé le principe d'une note d'examen qui sera ignorée si elle est inférieure à la moyenne annuelle de l'élève. Et pour finir, il impose dans une pagaille indigne une correction sur des copies numérisées.

L'APPEP partage la colère des professeurs de philosophie qui pensent à ceux de leurs élèves qu'ils ont encouragés à donner le meilleur d'eux-mêmes le 17 juin.

Elle a pleine conscience que les personnels administratifs des lycées, des Divisions d'examens et concours (DEC) et du SIEC sont souvent placés par le ministère sous une pression aussi insupportable que les professeurs. Elle estime en conséquence qu'ils ne sont en rien responsables des anomalies, dysfonctionnements et désordres ubuesques liés notamment à la numérisation des copies de baccalauréat imposée sans concertation ni préparation. Elle partage leur désarroi d'être, comme eux, l'objet de commandes exorbitantes.

Non, les professeurs ne disposent pas cette année des moyens d'évaluer convenablement les copies des élèves de terminale, qui sont autant méprisés que les professeurs.

C'est pourquoi l'APPEP ne saurait aujourd'hui cautionner la poursuite de ce mauvais cirque médiatique en faisant comme si leur notation pouvait être défendable.

Elle n'entend donc pas recommander un mode de notation particulier car dans ce contexte, semblable à celui d'un jeu truqué, aucun n'est satisfaisant.

En revanche, elle invite d'ores et déjà les correcteurs à se préparer à faire figurer sur chaque copie d'examen la mention suivante : « La présente note est produite dans les conditions de la session 2021 du baccalauréat qui empêchent toute évaluation respectueuse des élèves », et à faire figurer dans l'appréciation elle-même la note qu'ils attribueront à la copie. Cette formule pourrait évidemment être suivie d'une appréciation générale portant sur la copie.

L'APPEP appelle les professeurs de philosophie à continuer à se mobiliser, à débattre et partager propositions et initiatives, à faire valoir leur professionnalisme bafoué par les réformes imposées depuis deux ans, et maintenant, par un faux-semblant de baccalauréat auprès de leurs collègues, des élèves, des familles, et de l'ensemble de la société.